



Bruxelles, le 22 avril 2015
(OR. en)

8095/15

JEUN 31
EDUC 107
SOC 243

NOTE

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents/Conseil
N° doc. préc.:	7854/15 JEUN 23 EDUC 94 SOC 225
Objet:	Renforcer l'autonomie des jeunes en vue de leur participation politique à la vie démocratique de l'Europe - <i>Débat d'orientation</i> (Débat public, en application de l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil [proposé par la présidence])

Après consultation du groupe "Jeunesse", la présidence a établi le document de réflexion ci-joint, qui doit servir de base au débat d'orientation qui aura lieu à ce sujet lors de la session du Conseil "Éducation, jeunesse, culture et sport" des 18 et 19 mai.

"Renforcer l'autonomie des jeunes en vue de leur participation politique à la vie démocratique de l'Europe"

Document de réflexion de la présidence

Introduction

La participation politique est au cœur des démocraties européennes et les élections restent le principal instrument par lequel les citoyens peuvent faire entendre leur voix dans la vie politique. La baisse continue du taux de participation électorale risque de saper la légitimité démocratique d'un gouvernement. L'un des dangers est que des taux de participation anormalement faibles chez les jeunes peuvent entamer la détermination des gouvernements à associer les jeunes au processus de prise de décision ou à tenir réellement compte de leurs besoins. Il en résulterait probablement que les jeunes seraient moins disposés à participer à la vie politique et moins en mesure de le faire.

Pourtant, d'autres éléments suggèrent que la participation politique des jeunes a changé plutôt que décliné, ceux-ci ayant trouvé de nouveaux modes de participation et de nouvelles façons de faire connaître leurs préoccupations et de défendre leurs intérêts¹.

Selon la présidence, il est essentiel que les jeunes puissent, à un âge précoce, faire l'expérience de la participation politique dans leur propre environnement et au niveau local afin qu'ils deviennent des citoyens actifs. L'objet du débat ministériel est de mener une réflexion commune sur des solutions possibles et les meilleures pratiques permettant de renforcer la participation politique des jeunes à la vie démocratique en Europe.

¹ Cammaerts, Bart et al. (2014): The Myth of Youth Apathy: Young Europeans' Critical Attitudes Toward Democratic Life, in: American Behavioral Science, Vol. 58(5), pp. 645-664.

La participation à la vie démocratique est considérée comme un droit fondamental reconnu à l'article 10, paragraphe 3, du TUE, depuis le traité de Lisbonne (2009), ainsi que comme une partie intégrante des dispositions relatives à la citoyenneté européenne: "Tout citoyen a le droit de participer à la vie démocratique de l'Union." Par ailleurs, l'article 165 du TFUE, plus particulièrement consacré aux jeunes citoyens européens, précise que l'un des objectifs de l'action de l'Union est d'"encourager la participation des jeunes à la vie démocratique de l'Europe".

État d'avancement des travaux

Une tendance à la baisse du taux de participation électorale est observée dans toute l'Europe; en outre, les jeunes électeurs s'abstiennent davantage que le reste de la population. Le taux total de participation électorale est en diminution dans tous les scrutins nationaux organisés dans les États membres de l'UE, celui-ci étant passé de 83 % en moyenne dans les années 1980 à 65 % lors des dernières élections comptabilisées. Ce phénomène est dû notamment à l'abstentionnisme chez les jeunes, car la baisse du taux de participation dans cette tranche d'âge entraîne un abstentionnisme accru plus tard dans la vie².

De même, le taux de participation aux élections au Parlement européen depuis 1979 diminue à chaque scrutin. En 2008, seuls 28 % des personnes de moins de 25 ans ont voté, alors que le taux de participation pour l'ensemble de la population était de 42,6 %³.

Selon Eurobaromètre, 79 % (moyenne pour l'UE 27) des participants à une enquête (âgés de 15 à 30 ans) ont indiqué qu'ils n'envisageraient pas, à un moment quelconque de leur vie, de se porter candidats lors d'une élection⁴.

² Bouza Garcia, Luis (2013): Addressing Youth Absenteeism in European Elections, disponible à l'adresse: http://www.youthforum.org/assets/2014/02/YFJ-LYV_StudyOnYouthAbsenteeism_WEB.pdf

³ Résultats des élections européennes, disponibles à l'adresse: <http://www.europarl.europa.eu/elections2014-results/en/election-results-2014.html>
Enquête consécutive aux élections de 2014, annexe socio-démographique, disponible à l'adresse:
http://www.europarl.europa.eu/pdf/eurobarometre/2014/post/post_ee2014_sociodemographic_annex_en.pdf

⁴ Commission européenne (2013), Flash eurobaromètre 375 "European Youth: Participation in Democratic Life", disponible à l'adresse:
http://ec.europa.eu/youth/library/reports/flash375_en.pdf

La fracture entre les institutions démocratiques en Europe, leurs représentants et les partis politiques d'une part et les jeunes citoyens européens de l'autre semble s'agrandir. On peut toutefois se demander si cela traduit un déclin ou bien une transformation de la participation politique des jeunes dans la société.

Ainsi, il faut relever que, d'un côté, les jeunes sont souvent sous-représentés dans les fonctions publiques, que leurs préoccupations sont souvent négligées dans la vie politique et qu'ils sont moins susceptibles de participer aux élections. Pourtant, d'un autre côté, les jeunes sont plus susceptibles que d'autres tranches d'âge de croire en la démocratie et de penser que le vote est un mécanisme efficace pour influencer la prise de décision⁵. Ce sont eux qui ont le plus tendance à se montrer ambitieux et idéalistes sur la question de savoir ce que devrait être la participation démocratique. Enfin, les jeunes sont surreprésentés dans les formes de participation politique centrées sur des thématiques spécifiques, plus ponctuelles et s'apparentant à des campagnes⁶, par exemple les manifestations et les grèves, le lancement ou la signature de pétitions, la participation à des groupes de pression, le volontariat et les dons en faveur de causes ou d'associations caritatives, le boycott de produits, la participation aux enquêtes dans les médias sociaux, etc. Ainsi, comme on le voit, la participation des jeunes à la vie politique obéit à des schémas complexes. Des recherches montrent que, pour de nombreux jeunes, une telle participation commence par la proximité, d'abord et avant tout au niveau local. C'est au niveau local ou régional que les jeunes peuvent voir l'impact direct de leur engagement et participer à la démocratie à petite échelle⁷.

⁵ Agence exécutive "Éducation, audiovisuel et culture" (EACEA) (2013a): Political Participation and EU Citizenship: Perceptions and Behaviours of Young People, disponible à l'adresse: <http://eacea.ec.europa.eu/youth/tools/documents/perception-behaviours.pdf>

⁶ Sloam, James (2013): 'Voice and Equality': Young People's Politics in the European Union, in: West European Politics, Vol. 36(4), pp. 836-858.

⁷ Cammaerts, Bart et al. (2014): The Myth of Youth Apathy: Young Europeans' Critical Attitudes Toward Democratic Life, in: American Behavioural Science, Vol. 58(5), pp. 645-664.

Le rôle du secteur de la jeunesse dans la promotion des valeurs démocratiques

Décus par leur marginalisation sociale et politique, qui n'a fait que s'aggraver à cause des politiques adoptées en réponse aux crises financières, les jeunes recourent de plus en plus à la protestation (par exemple aux manifestations) mais aussi à l'extrémisme politique, voire à la violence⁸. Voilà pourquoi il est si important d'augmenter le taux de participation des jeunes aux processus politiques traditionnels.

La déclaration adoptée le 17 mars dernier à Paris lors de la réunion informelle des ministres de l'éducation de l'UE⁹ a souligné l'importance des efforts visant à prévenir et à combattre la marginalisation, l'intolérance, le racisme et la radicalisation, ainsi qu'à préserver un cadre d'égalité des chances pour tous. Elle affirme que "les enfants et les jeunes représentent notre avenir et doivent pouvoir modeler cet avenir. Nous devons unir nos efforts visant à prévenir et à combattre la marginalisation, l'intolérance, le racisme et la radicalisation, ainsi qu'à préserver un cadre d'égalité des chances pour tous. Nous devons nous appuyer sur le sens de l'initiative des enfants et des jeunes, ainsi que sur la contribution qu'ils peuvent apporter par leur participation, tout en réaffirmant les valeurs communes fondamentales sur lesquelles reposent nos démocraties."

Dans ce cadre, il importe de souligner que le secteur de la jeunesse et de l'animation socio-éducative joue un rôle important pour assurer la cohésion des sociétés, surtout en contribuant au développement personnel, en promouvant les valeurs d'inclusion sociale, la diversité culturelle et la citoyenneté active, ainsi qu'en mettant en place un contexte d'égalité reposant sur le respect mutuel et la tolérance. L'animation socio-éducative joue un rôle essentiel auprès des jeunes en s'adressant à chacun d'entre eux, notamment les jeunes marginalisés et ceux qui ne travaillent pas ni ne suivent d'études ou de formation.

⁸ Sloam, James (2013): 'Voice and Equality': Young People's Politics in the European Union, in: West European Politics, Vol. 36(4), pp. 836-858.

⁹ Déclaration sur la promotion de la citoyenneté et des valeurs communes de liberté, de tolérance et de non-discrimination au moyen de l'éducation.

Solutions proposées dans le cadre du dialogue structuré

Pour continuer d'explorer les pistes permettant d'encourager les jeunes à prendre une part plus active dans la vie démocratique de nos pays, 220 jeunes et décideurs venus de toute l'Europe se sont réunis lors de la conférence de l'UE sur la jeunesse, tenue à Riga du 23 au 26 mars, sur le thème "Renforcer l'autonomie des jeunes en vue de leur participation politique à la vie démocratique de l'Europe". Des recommandations conjointes ont été diffusées à l'issue des trois journées de sessions plénières et d'ateliers que comptait la conférence, compte tenu des propositions formulées par plus de 40 000 jeunes européens qui ont participé au vaste processus de consultation mené dans le cadre du dialogue structuré¹⁰ organisé quatre mois avant la conférence de Riga. Ces "recommandations conjointes" figurent à l'annexe de la présente note.

Certains délégués ont proposé plusieurs mesures à mettre en œuvre aux niveaux local, régional et européen: créer une culture de la participation à l'école, associer les jeunes à la prise de décision politique, resserrer les contacts et les liens entre les décideurs et les jeunes, renforcer le rôle de l'animation socio-éducative pour favoriser l'autonomisation politique de tous les jeunes, mettre au point des instruments facilement accessibles aux jeunes pour leur permettre de prendre part à la vie politique et enfin renforcer la démocratie directe et locale.

Le dialogue structuré est un processus participatif unique en son genre qui permet aux jeunes de toute l'Europe d'exprimer leurs points de vue sur toute une série de questions en établissant un dialogue direct avec les décideurs. La présidence attache une grande importance aux résultats obtenus ainsi qu'à la participation active des jeunes et des décideurs.

¹⁰ Comme l'indique la résolution du Conseil relative à un cadre renouvelé pour la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse (2010-2018), "le dialogue structuré avec les jeunes et les organisations de jeunesse [...] constitue un cadre de réflexion commune et continue sur les priorités, la mise en œuvre et le suivi de la coopération européenne dans le domaine de la jeunesse".

Débat ministériel

La présidence souhaite aller plus loin et recenser les solutions possibles ainsi que les meilleures pratiques en vue d'encourager et de préparer les jeunes à la participation politique à la vie démocratique de l'Europe. Dans ce contexte, les ministres sont invités à se pencher sur les questions suivantes:

1. Quelles sont les mesures les plus urgentes qui doivent être prises à tous les niveaux pour accroître la participation politique des jeunes aux mécanismes démocratiques traditionnels (par exemple les élections)?
2. Quelles sont les mesures les plus urgentes qui doivent être prises pour rendre l'action politique traditionnelle plus attrayante et intéressante aux yeux des jeunes et pour que les jeunes, d'une manière générale, soient plus intéressés et disposés à jouer un rôle actif dans la vie démocratique de l'Europe?
3. Quelles sont les mesures spécifiques nécessaires pour tendre la main aux jeunes qui pourraient être vulnérables à l'extrémisme, voire à la radicalisation?

**Joint Recommendations of the EU Youth Conference
(Riga, 23-26 March 2015)**

In the framework of the EU Youth conference, youth representatives, together with representatives from Member States have gathered to reflect on solutions to empower young people for participation in political processes.

Create a Culture of Participation At School

- 1) Member States should introduce and support a framework in educational institutions, such as students councils or other student initiatives that enable and ensure the engagement of students to take part in the decision-making of the school system. Other forms of civic engagements such as volunteering should also be recognised by the educational institutions in order to stimulate a culture of participation.

- 2) Member States should further develop or include civic education in the curricula at all levels of formal education, bringing a local, national and European perspective. Formal education providers must include non-formal learning methodologies to encourage critical thinking and enable young people from all backgrounds to develop attitudes and values to participate actively in the society.

CULT Committee is invited to advance the civic education discussion in the European Parliament.

Involving young people in political decision-making

- 1) In order to further involve young people in democratic life, Member States and local authorities are invited to implement pilot programmes starting at local level, where voting age is lowered to 16, accompanied by the adequate preparation, including quality civic education.
- 2) By implementing transparent, sustainable and collaborative structures and providing financial support, authorities on the local, regional and national levels should ensure full participation of youth NGOs in decision making processes of the policies that affect young people.

Enhancing policy makers' engagement and commitment with young people

- 1) European Commission and Member States should put in place a framework to engage policy makers, providing them with all the necessary tools to involve young people and youth organizations in developing, implementing and evaluating the policies that affect them through shared decision-making.
- 2) Policy makers on all levels, should continuously perform an open political culture of communication using multiple youth targeted methods in order to increase transparency and accountability of the policymaking process.

Strengthening the role of youth work for political empowerment of all young people

- 1) The crucial role of youth work for fostering a political participation which is based on the values of diversity, human rights, democracy and on critical thinking, should be strengthened and socially and politically recognized by the European Commission and Member States. Therefore, youth work should be provided with the necessary resources, support structures and formal recognition.

- 2) EU institutions and Member States are encouraged to put up cross-sectorial initiatives and long-term partnerships at all levels with youth workers and non-governmental organizations, with the aim of transferring knowledge and developing political participation competencies of all young people, especially those with fewer opportunities.

Developing youth friendly tools for political participation

- 1) To ensure access of young people to information and opportunities to experience online tools for political participation, Member States should ensure that trainings on the existence of such tools are provided for teachers and other professionals working with young people.
- 2) Private and public organisations should involve young people in the development, implementation and monitoring of online tools for youth political participation., To ensure recognition of young people's participation and sustain their involvement in political processes, online tools should be complemented by offline methods and have a follow-up phase in which decision-makers reflect on how young people's contributions were taken into account.

Developing local and direct democracy

- 1) Member States and youth organisations should acknowledge and make better use of alternative forms of young people's political engagement (e.g. arts, sports) aiming to enrich the debate and decision-making processes.
- 2) Member States, local or regional authorities should encourage the establishment and the strengthening of local and regional youth councils or other equivalent youth platforms that should be open, inclusive and sustainable in order to enable young people from all backgrounds to participate and be involved in decision-making processes in accordance with the *Revised European Charter on the Participation of young people* in local and regional life (Congress of Local & Regional Authorities, Council of Europe).

Increasing synergies and cooperation between different actors

- 1) In order to involve young people in political processes and to enable easy and sustainable collaboration between all relevant stakeholders, the EU institutions and Member States should develop or improve coordinated cross-sectorial communication at all levels.

 - 2) We call on the European Commission to set the ground for a progressive implementation of a youth impact assessment of all EU policies. This should involve all relevant stakeholders to ensure the sustainability and effectiveness of policies affecting young people's lives, thus increasing the attractiveness of political participation for young people.
-